



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Ivry-sur-Seine, le 15 décembre 2014

### **Budget ESR : Sup'Recherche-UNSA demande qu'un suivi des compensations liées à l'accroissement des charges de masse salariale soit présenté annuellement au CNESER.**

Le 15 décembre 2014, lors de la présentation au CNESER de la répartition des moyens aux opérateurs pour 2015, une nouvelle motion a été votée à une très large majorité. A cette occasion, Sup'Recherche-UNSA demande qu'un suivi du transfert aux universités des compensations liées à l'accroissement des charges résultant des décisions prises par l'État et susceptibles d'affecter le montant de leur masse salariale soit présenté chaque année au CNESER.

Après avoir constaté que seul le volet relatif aux créations d'emplois était présenté par la DGESIP, Sup'Recherche-UNSA s'est associé à la motion présentée en CNESER sur le budget 2015 des universités et a proposé d'y ajouter une demande de suivi des compensations.

Les universités sont en train de voter leur budget prévisionnel pour 2015. Ce qui nous paraît fondamental en regard de la situation financière des établissements, c'est de **pouvoir vérifier que toutes les dépenses de masse salariale liées au GVT ou à des décisions prises par l'Etat soient bel et bien compensées, à l'euro près**. Or, à l'heure actuelle, le CNESER n'a aucune visibilité sur ce point et ne peut constater les écarts qu'a posteriori.

Pour ces motifs, Sup'Recherche-UNSA reprend à son compte la proposition du sénateur J. Groperrin, rapporteur pour avis des crédits de l'ESR, et **demande que soit transmis annuellement au CNESER, un suivi sur le transfert par l'État aux universités des ressources liées à l'accroissement des charges résultant des décisions prises par l'État et susceptibles d'affecter le montant de leur masse salariale.**

**Contact :** Stéphane LEYMARIE, Secrétaire Général, [stephane.leymarie@univ-lorraine.fr](mailto:stephane.leymarie@univ-lorraine.fr) – 06 14 40 39 76.

**Sup'Recherche-UNSA**

87 Bis, Avenue Georges Gosnat 94853 IVRY-SUR-SEINE Cedex  
Tél : 01 58 46 86

[www.sup-recherche.org](http://www.sup-recherche.org) [sup-r@unsa-education.org](mailto:sup-r@unsa-education.org)